



PUBLICITÉ

ACCUEIL > MONDE

En prison, le prince de Savoie avoue un meurtre

Victor Emmanuel dit être responsable de la mort d'un touriste allemand en 1978.

Eric Jozsef, Rome

Publié le 12 septembre 2006 à 02:01.

 PARTAGER

Le prince s'en était sorti avec une simple condamnation à six mois de prison avec sursis pour port illégal d'armes. Vingt-huit ans après les faits, Victor Emmanuel de Savoie vient de reconnaître officiellement qu'il était bien responsable de la mort, le 18 août 1978, sur l'île de Cavallo, entre la Corse et la Sardaigne, d'un jeune touriste allemand.

Incarcéré en juin dernier au pénitencier de Potenza, dans le sud de la péninsule, dans le cadre d'un scandale de corruption, de proxénétisme et de trafic de machines à sous, Victor Emmanuel, s'est en effet laissé aller à la confiance avec l'un de ses coïnculpés, sans se douter que ses conversations en cellule étaient enregistrées.

Piégé par les magistrats, le prince explique ainsi à son interlocuteur, à propos de son procès pour homicide qui s'était déroulé à Paris: «J'avais tort, j'avais tort mais je les ai bien eus ces juges, j'étais sûr de gagner. Ce fut exceptionnel, j'ai fait défiler comme témoins tellement de personnalités. Le procureur avait requis cinq ans et demi de prison...» Et de détailler: «J'ai tiré un coup en l'air, ce que j'ai admis, mais aussi un coup en bas et la balle est allée dans cette direction; elle est allée se loger dans la jambe du jeune homme qui était allongé, en traversant la coque» du bateau.

Dick Hamer, jeune touriste allemand de 19 ans, est mort quatre mois plus tard de ses blessures dans d'atroces souffrances, victime d'une balle perdue tirée par Victor Emmanuel qui s'était disputé avec un médecin romain, Nicki Pende. A l'époque déjà, le verdict avait suscité stupeur et polémiques, le prince se contentant de parler «d'incident stupide». «Il s'en est sorti grâce (au président) Giscard d'Estaing pour lequel il avait fait des trafics d'armes», a relancé lundi Nicki Pende dans les colonnes de Repubblica.

Procureurs insultés

«Les propos du prince ne sont que des petits fragments extrapolés d'un contexte plus ample», a immédiatement commenté l'avocat de Victor Emmanuel, Giulia Bongiorno.

Reste que sur la base de ces considérations princières, les magistrats de Potenza ont interdit à l'intéressé de quitter l'Italie. D'autant que l'héritier des Savoie, coutumier des gaffes et volontiers vulgaire, n'a pas hésité au cours des dernières semaines à insulter les procureurs transalpins qui l'ont inculpé. Au cours d'une conversation téléphonique, le 28 juillet dernier, alors qu'il se trouvait aux arrêts à domicile à Rome, il affirme par exemple que «les magistrats sont des minus, des jaloux, des connards». Puis il insiste, avec mépris: «Pense à ces couillons qui sont en train d'écouter notre conversation... ce sont des crève-la-faim, ils n'ont pas un centime. Ils doivent rester toute la journée à nous écouter alors que pendant ce temps-là, leurs femmes sont sans doute en train de les cocufier.»

Plus d'un quart de siècle après les faits, ces nouvelles révélations ne devraient pas permettre de rouvrir le procès pour homicide en France. En revanche, elles risquent de compliquer sérieusement la situation du prince en Italie qui a choisi de ne plus répondre aux questions des magistrats.

NOS LECTEURS ONT LU ENSUITE